

RFSO-DOC 21-58104 Q & A – Questions et Réponses

Virtual and/or In-person Office Ergonomic Assessment for NRC Internal Ergonomic Program (IEP)
EVALUATION ERGONOMIQUE AU BUREAU POUR LE PROGRAMME ERGONOMIQUE INTERNE DU CNRC

Q 47. : I just read in one of the responses to a question that you are asking for 2 reports per Ergonomist. If we all use the same template and are all reviewed by a Manager (I review all of them) can we just send two samples? Submitting two per Ergonomist will take a lot of time to put together and would be hundreds of pages. This does not seem practical.

A 47. : In what we ask, it is 2 examples for each ergonomist to see the quality of the work. For questions of fairness to other companies.

Q 47. : Also if we subcontract to other Ergonomists how do we indicate this and what is required to be included in our proposal? Do you require resumes from all or can we list with their credentials for now? We will be submitting resumes for our principle Ergonomists.

A 48. : We will need their resume to be able to assess if they meet our requirement. You can provide for now just the resumes for your principal ergonomists and you can just add on your application that you have option to subcontract services to ergonomists. If you are awarded the contract, you will be able to submit ergonomists resumes that you would like to subcontract and we will review their resumes based on our requirements before providing you approval to subcontract.

Français

Q 47. : Je viens de lire dans l'une des réponses à une question que vous demandez deux rapports par ergonome. Si nous utilisons tous le même modèle et que nous sommes tous examinés par un seul responsable (je les examine tous), pouvons-nous simplement envoyer deux échantillons ? L'envoi de deux rapports par ergonome prendrait beaucoup de temps et représenterait des centaines de pages. Cela ne semble pas pratique.

R 47. : Dans ce qu'on demande, c'est 2 exemples pour chaque ergonome pour voir la qualité du travail. Pour des questions d'équité envers les autres compagnies.

Q 48. : De plus, si nous sous-traitons à d'autres ergonomes, comment devons-nous l'indiquer et que doit-on inclure dans notre proposition ? Exigez-vous les CV de tous les sous-traitants ou pouvons-nous les énumérer avec leurs titres de compétences pour le moment ? Nous soumettrons les CV de nos principaux ergonomes.

R 48. : Nous aurons besoin de leur CV pour pouvoir évaluer s'ils répondent à nos exigences. Vous pouvez fournir pour l'instant juste les CV de vos principaux ergonomes et vous pouvez juste ajouter sur votre candidature que vous avez l'option de sous-traiter les services à des ergonomes. Si vous obtenez le contrat, vous pourrez soumettre les CV des ergonomes que vous souhaitez sous-traiter et nous examinerons leurs CV en fonction de nos exigences avant de vous donner l'autorisation de sous-traiter.